

Championnat Individuel Jeunes de la Haute Garonne 2024
Minimes – Benjamins – U12
8 juin 2024
au UGolf de Seilh – Parcours Rouge

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve comptant pour le mérite jeune, ouverte aux joueurs et joueuses licenciés en Haute Garonne, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **de catégorie Minime, Benjamin et U12 (nés en 2008 ou après)**, et titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou attestant avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 144 participants

Quota par Catégories	Garçons minimum	Filles minimum
U12 nés en 2012 ou après	33	12
Benjamins nés en 20010 et 2011	33	12
Minimes nés en 2008 et 2009	12	12

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.
- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

FORME DE JEU

18 trous / Score maximum limité à 9 / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

Départ : par catégorie d'âge et par sexe, dans l'ordre croissant des index.

Rappel : Epreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (I-8)

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc...devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra même en son absence lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement en ligne :

<https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1648>

Date limite d'inscription : 24 mai 2024 à minuit

Les droits d'engagement s'élèvent à 25 €

Forfait : voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Filles et Garçons - voir § 1.2.1-5 (7. Classement).
A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés.

Renseignements :

www.liguegolfoccitanie.fr - 05 31 61 91 08 - sportif@liguegolfoccitanie.fr